

Régie autonome des transports parisiens

Note générale n° 2007-09 du 1^{er} mars 2007 portant délégation de signature de M. de La Faye (Cyrille), chef du service de la présidence à M. Méret (Laurent), délégué général aux espaces de transport et d'intermodalité

NOR : *EQUT0790522N*

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la note générale n° 4714 du 3 mai 1990 relative à l'organisation générale de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs n° 5655 consentie le 16 janvier 2007 au chef du service de la présidence par le président-directeur général de la RATP,
M. de La Faye (Cyrille), chef du service de la présidence, donne délégation à M. Méret (Laurent), à l'effet de signer en son nom les actes relatifs aux engagements et dépenses concernant la délégation générale aux espaces de transport et d'intermodalité.

C. de La Faye

Annule et remplace la note de département n° 2004-31 portant délégation du 5 octobre 2004.